

Alfred Fernandez : l'éducation de tous, par tous

Date : 26 mai 2017

“L'éducation n'est pas uniquement
une diffusion de savoirs
mais une initiation à l'humanité.”



Pour Alfred Fernandez, l'éducation n'est pas un besoin mais un droit

Les enjeux liés à l'éducation s'organisent selon deux axes.

Le premier axe est celui d'une éducation basée sur le droit. Très souvent, l'éducation n'est pas considérée comme un droit mais comme une prestation que l'Etat assure en fonction de ses possibilités économiques. En réalité, il s'agit d'un droit fondateur de la personne. La naissance donne la vie, le système éducatif donne naissance à la vie culturelle. **Le déni d'éducation n'est donc pas moins qu'un déni d'humanité.**

Cette approche rejoint celle de la communauté internationale basée, non pas sur les besoins, mais sur les droits. Comme pour l'alimentation, **il n'y a pas un besoin d'éducation mais un droit à l'éducation.** L'Etat doit répondre à une exigence juridique vis-à-vis des personnes sur son territoire. Cette approche des politiques publiques basée sur les droits de l'homme ne va pas, bien sûr, sans réticences de la part des Etats...

Le second axe est celui de la nouvelle place de la société civile dans l'éducation. L'objectif 4 des ODD (Objectif de Développement Durable) fait référence à une éducation de qualité pour tous. Cet objectif est repris par l'Unesco, à travers [l'Agenda - Education2030](#) – qui met en avant l'importance du rôle de la société civile. L'éducation est l'affaire de tous, et plus uniquement des

pouvoirs publics. ([Repenser l'éducation, Vers un bien commun mondial ?](#) – Unesco)

La société civile, nouveau pilier de l'éducation

La prestation de l'éducation doit être plurielle. La société civile doit collaborer au système éducatif de sa conception à son évaluation en passant par sa mise en œuvre ([Plan d'action d'Incheon](#) – agenda 2030 – Unesco). Bien sûr, l'Etat conserve un rôle fondamental en termes de financement et de normes du système, mais il doit s'appuyer davantage sur la société civile pour créer un ensemble cohérent, « une éducation pour tous, entre tous ». Cette implication de la société civile offre deux avantages fondamentaux :

- **elle consolide démocratiquement la société.** La participation démocratique doit s'ancrer dans le réel et le quotidien : il faut construire ensemble le système social. Par le biais de l'éducation, le corps social s'intègre pleinement dans le système de la société.
- **elle pallie à l'incapacité des Etats de gérer les systèmes éducatifs.** On assiste aujourd'hui à un énorme gaspillage de capacités dans l'éducation, alors que les besoins sont immenses. L'implication de la société civile, sous réserve qu'on lui offre suffisamment d'autonomie, permet une meilleure gestion et une plus grande diversification.

Les congrégations religieuses, mais aussi des ONG dans les pays en développement sont déjà à l'œuvre dans les systèmes éducatifs. Mais l'implication de la société civile pourrait être beaucoup plus vaste dans la plupart des pays, comme cela l'est par exemple aux Pays Bas où plus de 60% des écoles sont d'initiatives civiles.

L'éducation, une initiation à l'humanité

L'éducation n'est pas uniquement une diffusion de savoir mais une initiation à l'humanité. L'éducation doit permettre le développement de la personnalité humaine et sociale. Et le système éducatif doit récupérer cette finalité première : donner un sens. Quel est le sens de ma vie ? Ou vais-je ? Pourquoi ces études ?

Du fait de la crise sociale et parce qu'ils sont le plus souvent fondés sur le principe de la neutralité, les systèmes éducatifs actuels ne parviennent plus à répondre à ces questions essentielles. Le principe de neutralité a eu ses avantages -faire coexister des personnes d'orientation ? et de pensées différentes. – mais, face à l'effondrement des valeurs communes de la société, il a aujourd'hui un coût terrible : le vide ! Le système scolaire doit retrouver du sens, en s'appuyant de façon équilibrée sur trois piliers : 1) l'identité ; 2) l'universalité ; 3) le respect et la tolérance. L'éducation aux Droits est une éducation qui doit donner raison à ces valeurs.

Alfred Fernandez donnera une conférence lors du [Congrès international du Bice le 7 juin prochain](#).